

CT DU 17/03/22

Présents : MM. Gilles VIARD, Jacky GAUTHIER, Carlos DE BARROS, Éric CLAVIER, Hervé ERMINI.

Excusé : Franck PAWLICKI

Invités : MM. Pascal GOUELLE, Jordan GUERIN

Ordre du jour :

- ⚽ Match Saint Julien UFOLEP / Anciens des Sénardes 1 – réception dirigeants
- ⚽ Match Amicale de St Germain / Es Municipaux – réception dirigeants
- ⚽ Match FC Pont-Ste-Marie – ES Bar-Bayel
- ⚽ Match AS Marigny / AS Droupt Saint Basle
- ⚽ Match Anciens des Sénardes 1 / FCMT
- ⚽ Match Sporting de Troyes / AS Payns
- ⚽ Question arbitre
- ⚽ Tirage des demi-finales de Coupe de l'Aube
- ⚽ Information

⚽ **MATCH SAINT JULIEN UFOLEP / ANCIENS DES SENARDES 1**

Réception des dirigeants de Saint Julien pour clarifier la réception tardive d'un arrêté municipal de fermeture de terrain.

Décision :

Après explications du dirigeant de Saint Julien et vérification de l'arrêté, la Commission décide :

- Match reprogrammé,
- Saint Julien devra verser les frais d'arbitrage en dédommagement (21 €) à M. Rodrigues.

⚽ **MATCH AMICALE DE ST GERMAIN / ES MUNICIPALUX**

Réception des dirigeants d'ES Municipaux pour clarifier les tergiversations autour d'un forfait suite au refus de la CT de reprogrammer le match remis contre Amicale de St Germain pour une demande hors délai.

Décision :

Après audition des dirigeants d'ES Municipaux, la Commission entérine le forfait déclaré par mail du 18 février 2022.

MATCH ANCIENS DES SENARDES 1 / FCMT

L'arbitre du match, M. Cuisin F, n'a pas reçu ses frais d'arbitrage du club de FCMT.

Décision :



Les équipes FCMT, Saint Julien UFOLEP, ESNA : doivent s'acquitter des frais d'arbitrage avant le 31/03/2022 sous peine de sanctions (Article 24).

AS MARIGNY / AS DROUPT SAINT BASLE

AS Marigny ne s'est pas présenté, sans prévenir l'AS Droupt Saint Basle qui s'est déplacé, pour le match de coupe consolante.

Décision :

Match perdu pour l'AS Marigny (3 à 0) – Article 24

FC PONT-STE-MARIE – ES BAR-BAYEL

L'information de la déprogrammation du match cause terrain impraticable étant publié dans les temps, la requête d'ES Bar-Bayel est considérée nulle et le match sera reprogrammée.

MATCH SPORTING DE TROYES / AS PAYNS

Suite aux débordements survenus lors de la rencontre de Coupe de l'Aube du 13 mars, la Commission Technique :

- rappelle que les engins pyrotechniques sont interdits dans une enceinte sportive,
- rappelle que l'équipe qui reçoit est garante de la sécurité des acteurs,
- décide la déprogrammation du match du 20 mars du Sporting de Troyes face à l'équipe des Anciens des Sénardes,
- renvoie le dossier à la Commission de Discipline pour qu'elle prenne en compte les derniers éléments,
- suspend à titre conservatoire les joueurs Benjamin Yot et Guillaume Sadorge,
- suspend le terrain des Tauxelles pour 3 rencontres.

COURRIER D'UN ARBITRE

La CT accuse réception du message adressé par un des arbitres officiels départemental UFOLEP.

Le Responsable des Arbitres assure que ce cas sera abordé lors de la prochaine Commission des Arbitres le 28 mars 2022.

TIRAGE COUPE DE L'AUBE (MATCHS LE 22 MAI 2022)

Demi-finale, Coupe consolante Juniors :

ASLPT / Anciens des Sénardes 1 (Foicy 3)

ES Municipaux / AS Payns (Foicy 4)

Demi-finale, Coupe consolante Seniors+ :

JS Vaudoise / AS Droupt Saint Basle (Virey S/Bar)

Nord Est Aubeois / ASLO

Demi-finale, Coupe principale Seniors+ :

ASOFA / Ent TAF Sainte Savine

Amicale de Saint Germain / Rosières OS

Demi-finale, Coupe principale Juniors :

Saint Julien UFOLEP / La Saulsotte

Amicale Portugaise / ESC Melda 1 (Songis)

INFORMATION :

La Commission des Arbitres propose une session de formation à l'arbitrage dans le but de recruter de nouveaux officiels pour nos compétitions départementales.

S'adresser au responsable Pascal GOUELLE : pascalgouelle@hotmail.fr

Prochaine réunion : date non déterminée

La Commission Technique invite les dirigeants de club à faire parvenir leurs suggestions pour la prochaine saison par mail à ct.ufolep@gmail.com.